

« La France et la nation canadienne, la mère et la fille, s'unissent dans un même transport de sainte allégresse en voyant glorifier deux vies si pures et si entièrement vouées aux petits, aux humbles, aux souffrants de la terre, et elles prient ardemment le Seigneur de leur permettre d'entendre bientôt votre voix auguste proclamer « Bienheureuses » Louise de Marillac-Legras et Marie de l'Incarnation.

« Et pour les deux grandes familles religieuses, si dignement représentées en ce jour auprès de Votre trône, pour la France, notre vieille mère-patrie, et pour le Canada, toujours fidèle aux traditions chrétiennes et à la langue de ses aïeux, j'implore bien humblement, Très Saint Père, la bénédiction apostolique. »

Mgr Bruchési et les deux assistants vont baiser l'anneau pontifical. Le Saint-Père dit alors : « Je me porte très bien mais j'ai la voix un peu enrouée. Vous ne m'entendriez pas assez. Je charge donc Mgr le majordome de vous lire les quelques mots que j'ai préparés ce matin. »

Mgr Bisleti lit le discours du Pape, dont voici la traduction :

« Il semble vraiment, comme vient de le dire Votre Grandeur, que la Providence, sans aucun calcul de notre part, a choisi le même jour pour glorifier ces deux servantes de Dieu. Bien qu'appartenant à deux familles religieuses distinctes, leur vie, leur générosité, les œuvres de religion et de charité auxquelles elles se sont consacrées, les rendent semblables à deux palmiers qui donnent un même fruit, à deux fleurs qui, sur des tiges différentes, répandent autour d'elles le même suave parfum, à deux étoiles qui font partie de constellations diverses et qui envoient la même lumière. L'une et l'autre ont la même patrie, la France; elles naissent presque en même temps, Louise de Marillac à Paris en 1591; Marie Guyard, à Tours en 1599. Toutes deux, prévenues de la grâce, sont appelées à la virginité et toutes deux, par obéissance à leurs parents et par docilité envers leurs directeurs spirituels, s'engagent dans les liens du mariage. Veuves toutes deux, l'une après deux ans, l'autre après trois ans de mariage, elles se consacrent au Seigneur par le vœu de chasteté et après avoir saintement pourvu à l'éducation chrétienne du fruit de leur amour, leur fils unique, elles suivent la voix qui